

Givisiez, le 15 janvier 2019

«Titre»  
«Nom» «Prénom»  
«Adresse»  
«NP» «Localité»

Cher membre,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à

## **l'Assemblée générale ordinaire 2018**

**le vendredi 22 février 2019 à 20h00  
à notre chalet de Moncor**

### **Tractanda**

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire 2017 du 23 février 2018 (le PV ne sera pas lu mais peut être consulté au chalet de la SCF à Moncor ou sur notre site Internet sous la rubrique "Coin des membres")
2. Rapports annuels
  - de la présidente
  - de la cheffe technique
  - des vérificateurs des comptes
  - le rapport de la caissière ne sera pas lu (ce dernier est consultable au chalet de la SCF à Moncor ou sur notre site Internet sous la rubrique "Coin des membres")
3. Approbation des comptes et décharge au comité.
4. Approbation du budget 2019
5. Elections
  - Membres du comité (présidente, caissière secrétaire)
  - Suppléant (3<sup>ème</sup>) vérificateur des comptes
6. Remplacement des monitrices démissionnaires
7. Membres vétérans
8. Admissions, démissions, radiations, exclusions
9. Activités 2019
  - 26 mai, concours SportPlaisir
  - 9 juin, concours obéissance
  - ??concours ouvert
10. Divers

Selon l'article 20, 3<sup>ème</sup> al. des statuts de la SCF, les propositions des membres doivent être adressées à la présidente, par écrit et brièvement motivées, 30 jours avant l'assemblée générale, faute de quoi elles seront déclarées irrecevables.

Nous vous informons qu'après l'assemblée, la SCF a le plaisir de vous offrir le verre de l'amitié ainsi qu'une petite collation.

Le comité espère vous rencontrer nombreux à cette assemblée générale ordinaire et dans cette attente vous présente, cher membre, ses meilleures salutations.

Pour le comité :

La Présidente



Danielle Strickler

Le secrétaire ai



Mario Strickler